

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 34 (1908)  
**Heft:** 8

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



En résumé, il a été travaillé à 176 cours d'eau différents dans toute la Suisse pendant l'année 1907. Les subventions payées atteignent la somme de Fr. 2 224 972.80, ce qui, au taux de 33 1/3 à 50 %, représente une dépense d'environ Fr. 4 905 000.

Si l'on compare ces données à celles des années précédentes, on trouve peu de nouveaux travaux mentionnés et encore la plupart de ceux-ci ont été nécessités par les dégâts causés par les hautes eaux. Ce fait répond bien à ce que nous disions ici même l'année dernière, savoir que l'Inspectorat fédéral des travaux publics attache une plus grande importance à l'amélioration, à l'entretien continu et à l'achèvement rationnel des travaux commencés qu'à l'exécution de nouveaux projets.

Si nous attirons de nouveau l'attention sur la grande utilité des corrections de torrents en relation avec le reboisement en grand de la partie supérieure des bassins de réception, c'est que nous avons la ferme conviction que par ce moyen l'on arrivera peu à peu à améliorer le régime des différents cours d'eau.

Berne, le 14 avril 1908.

*L'inspecteur fédéral en chef  
des Travaux publics :*

A. de MORLOT.

## Esthétique des villes.

Nous reproduisons, aux pages 92 et 93 et planche 4, quelques vues d'une villa dans le style du XVIII<sup>e</sup> siècle, œuvre de MM. Nicati & Burnat, architectes, à Vevey.

## Divers.

### Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

*Assemblée générale du 28 mars 1908, au café du Musée,  
à 6 1/2 heures du soir.*

Présidence de M. G. Epitiaux, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Les candidats présentés dans la dernière séance sont proclamés membres de la Société.

Les candidats suivants sont présentés : M. Schönholz, ingénieur, par MM. Koller et Chastellain, ingénieurs ; M. Andreen, architecte, par MM. E. Chavannes, ingénieur, et L.-C. Bonjour, architecte.

Sur proposition du Comité, les candidats auront à l'avenir à remplir le formulaire d'admission de la Société suisse ; nous serons ainsi renseignés sur la valeur de leurs titres.

Le rapport annuel du Comité, constatant la marche satisfaisante de la Société, est approuvé ; la finance d'entrée et la cotisation annuelle restent fixées à Fr. 5.— et à Fr. 10.—.

Les comptes pour l'exercice écoulé et le projet de budget de 1908-1909, présentés par M. Gorgerat, caissier, sont adoptés sur rapport de MM. Petitat, ingénieur, et Hoguer, architecte, vérificateurs ; décharge en est donnée au caissier, avec remerciements pour sa bonne gestion.

L'on passe ensuite aux nominations statutaires : M. G. Epitiaux est réélu président par acclamations.

M. Ch. Petitat, ingénieur, est élu secrétaire en remplacement de M. Jambé qui avait demandé à être relevé de ses fonctions.

M. E. Quillet, architecte, à Vevey, succède à M. E. Bron, architecte, sortant de charge.

Le nouveau Comité est donc composé comme suit :

MM. G. Epitiaux, architecte, président ;  
E. Chastellain, ingénieur, vice-président ;  
Ch. Petitat, ingénieur, secrétaire ;  
L. Gorgerat, ingénieur, caissier ;  
H. Develey, ingénieur, membre ;  
A. Laverrière, architecte, membre ;  
E. Quillet, architecte, membre.

Sur proposition du Comité, il est décidé de faire faire, pour l'usage des sociétaires, un tirage à part, extrait de la série Benzencenet, des tarifs d'honoraires de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Ces tarifs seront vendus au prix de revient.

M. H. Meyer, architecte, rapporte sur le règlement des concours d'architecture, discuté en Commission centrale à Zürich ; le principe des surprimés et les propositions de la Suisse romande, en général, ont été rejetés.

M. G. Epitiaux signale le fait que les concours d'architecture à Genève sont réservés aux seuls architectes genevois, alors que partout ailleurs ils sont largement ouverts ; le Comité central sera nanti de cet état de chose anormal et peu équitable.

M. Hoguer, architecte, soulève une discussion très nourrie sur le projet de règlement fixant la hauteur des façades, élaboré par la Commune de Lausanne ; il recommande à l'assemblée la pétition lancée pour le maintien du statu quo. La discussion, suspendue durant quelques minutes pour nous permettre de faire honneur au souper-choucroute très bien servi par M. Sumser, reprend aussitôt après. D'accord en principe avec M. Hoguer, l'assemblée charge son Comité d'intervenir au plus tôt auprès de la Commission qui rapportera sur cet objet au Conseil communal, pour lui exposer les vœux et desiderata de notre Société.

Le présent procès-verbal est lu et approuvé.

La séance est levée à 10 1/4 h. Etaient présents 25 membres environ.

### Rapport du Comité de la Société vaudoise des Ingénieurs et Architectes, à l'assemblée générale du 28 mars 1908.

Messieurs et chers Collègues,

Nous avons l'honneur de vous résumer sommairement les phases de l'activité de notre Société durant l'exercice qui s'achève aujourd'hui. Nous nous référons aux procès-verbaux pour compléter cet exposé.

1<sup>o</sup> Situation financière.

Notre situation financière se résume comme suit :

A l'assemblée générale du 23 mars 1907, l'avoir de la Société était de . . . . .	Fr. 2299.71
A ce jour, il est de . . . . .	» 2648.85
Soit une augmentation d'actif de . . . . .	Fr. 349.14

Messieurs les membres trouveront ces chiffres commentés dans le rapport du caissier. Nous nous référons pour plus de renseignements à son rapport, comme à celui des commissaires-vérificateurs. Nous vous proposons de maintenir la contribution annuelle et la finance d'entrée au prix fixé par la précédente assemblée générale.

2<sup>o</sup> Comité.

Notre Comité s'est complété le 5 avril 1907, conformément aux statuts, par la nomination du vice-président. Sa composition n'a pas été modifiée dans le cours de l'année, il est resté formé de :

George Epitoux, architecte, président, mandat jusqu'à ce jour.	
Edouard Chastellain, ing., vice-président, » »	1909.
Charles Jambé, ingénieur, secrétaire, » »	1909.
Louis Gorgerat, ingénieur, caissier, » »	1909.
Eugène Bron, architecte, membre, » »	ce jour.
Henri Develey, ingénieur, » »	1909.
A. Laverrière, architecte, » »	1909.

Le Comité a tenu 13 séances pour assurer la marche de la Société.

3<sup>o</sup> Effectif de la Société.

Soit par suite de décès ou de départ, 8 membres ont quitté la Société. Ce sont :

MM. Couchepin, ingénieur; Dorsat, Gaspard, ing. (décédé); Favre, Charles, ing.; Guillemin, Etienne, ing. (décédé); Lossier, Henry, ing.; Rehse, Georges, ing.; Travlos, Elie, ing.; Wohnlich, Auguste, ing.

Nous avons accueilli au sein de la Société 20 nouveaux membres, qui sont :

MM. Austermaier, arch.; Avanzini, Romain, ing.; Chenaux, Fernand, ing.; de Rham, Max, arch.; Duffey, Aimé, ing.; Favarger, Jean, ing.; Glapey, Charles, ing.; Gunthert, Charles, arch.; Meyer, G.-L., ing.; Nicole, Gabriel, ing.; Perret, Louis, ing.; Petitat, Charles, ing.; Polla, Robert, ing.; Porta, Charles, arch.; Quillet, Ed., arch.; Raoux, Florian, ing.; Rossier, Aimé, ing.; Schüle, G., ing.; Taillens, Jean, arch.; Vallecarré, René, ingénieur.

L'effectif de la Société, de 242 qu'il était lors de la précédente assemblée générale, est actuellement de 254 (soit 171 de la Société suisse et 82 de la Section vaudoise seulement).

Un certain nombre de ces nouveaux membres se sont fait recevoir de la Société suisse; le Comité émet le vœu que, pour autant que c'est possible, chaque membre de la Section se fasse recevoir dans la Société suisse.

5<sup>o</sup> Séances ordinaires, conférences et courses.

Diverses questions intéressantes ont été discutées dans les séances de cet hiver, les procès-verbaux publiés en relatent les principales. Les conférences offertes aux membres à l'issue de ces séances ont été nombreuses et variées, savoir :

Etude sur le mobilier Louis XV, par M. Wirtz, architecte.

La navigation intérieure en Suisse, par M. Gelpke, ingénieur, à Bâle.

La navigation intérieure dans la Suisse romande, par M. Butticaz, ingénieur.

Le rôle de l'ingénieur et de l'architecte dans les expertises, par M. van Muyden, architecte.

La nouvelle usine à gaz de Malley, par M. Cornaz, ingénieur.

Le pétrole, par M. Lugeon, professeur.

L'église de Romainmôtier, par M. Næf, architecte.

Ces conférences ont été très suivies, et nous réitérons à ces conférenciers dévoués l'expression de notre reconnaissance.

Rappelons le succès de nos courses à Yverdon et Estavayer, comme celui de la course d'automne, organisée de concert avec la Société des Anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs et celle des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique.

5<sup>o</sup> Assemblée des délégués et assemblée générale de la Société suisse.

La première de ces assemblées a eu lieu à Berne, en mai 1907, et la seconde à Genève, en septembre. Notre section a été fortement représentée dans ces deux manifestations. Le fait saillant de ces deux réunions a porté sur la question des « Concours d'architecture ». Solutionnée dans la première de ces assemblées, cette question a été reprise dans la seconde. Une commission spéciale, formée de délégués des diverses sections, étudie à nouveau ce règlement.

6<sup>o</sup> Rapports avec le Comité central de la Société suisse.

Ces rapports ont été excellents. Notre Comité a entretenu avec le Comité central les rapports les plus cordiaux et nous avons senti les effets de son appui dans la solution rapide de diverses questions.

7<sup>o</sup> Bulletin Technique.

La situation de notre organe va s'améliorant. L'assemblée des délégués, puis l'assemblée générale ont ratifié la décision du Comité central qui, sur notre demande, a proposé de maintenir jusqu'en 1909 la subvention de Fr. 1500 au *Bulletin*. Nous souhaitons vivement le développement de notre organe et pour cela comptons sur le dévouement et l'appui de tous les membres.

8<sup>o</sup> Publications intéressant la Société.

Notre Société a prêté son appui à la publication de notre collègue M. Næf, archéologue cantonal, sur le Château de Chillon. Elle sera toujours heureuse de contribuer dans la mesure de ses forces à l'éclosion d'œuvres artistiques ou techniques, surtout lorsqu'elles émanent de membres de la Société.

Notre Section a également promis un appui effectif à la nouvelle publication de la Société suisse sur « La maison bourgeoise en Suisse », et subventionnera pendant 3 ans cet intéressant ouvrage. Votre Comité va faire appel à la collaboration des membres, pour l'apport de notre contribution documentaire à cette œuvre, il espère que son appel sera entendu.

9<sup>o</sup> Divers.

Si nous rappelons l'échange de vue avec la Commission d'Art public et la nomination d'une commission qui, sous la présidence de notre collègue Verrey, s'occupera de voir s'il n'est pas possible d'harmoniser avec quelques progrès modernes notre règlement communal sur la Police des constructions,

nous aurons fait une revue de tout ce qui s'est passé d'intéressant durant l'année écoulée. Nous formulons en terminant les vœux les plus sincères pour l'avenir de notre Société.

*Le Secrétaire,*  
JAMBÉ, ingénieur.

*Le Président,*  
George EPITAUX, architecte.

### Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

*Séance du 21 février 1908.*

Présidence, M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.  
Liquidation des affaires administratives.

Il est donné lecture du rapport des experts au sujet de l'aménagement du tilleul et de ses abords, en vue de raccorder la nouvelle route des Alpes avec le Carrefour du Tilleul, à Fribourg.

Les experts proposent l'adoption d'un projet comportant l'évasement de la route des Alpes au Carrefour. Ils proposent, en outre, de changer la position des supports actuels en les plaçant plus près de l'arbre et dans l'axe des routes afin d'obtenir plus de dégagement aux angles, et donnent des instructions pour les soins spéciaux à donner à l'arbre pour sa conservation.

Après la lecture de ce rapport, M. le président propose d'ouvrir une discussion, car il estime qu'il est un devoir de la Société de s'intéresser à cette importante question, de la discuter et de manifester son opinion à ce sujet.

M. Schaller, architecte, ne partage pas la manière de voir des experts, il estime que l'on ne devrait pas placer les supports plus près de l'arbre et surtout ne pas changer leur position.

En les plaçant dans l'axe de la route, les supports cacheraient le tronc, ce qui produirait un effet disgracieux. M. Schaller est d'avis de ne rien changer à la situation actuelle, tout ce qu'on fera sera une dépense inutile et sera funeste à l'arbre: Si l'on voulait modifier quelque chose, ce serait de remplacer les traverses en fer, qui se trouvent sur les supports, par des traverses en bois, comme cela existait autrefois, ce serait plus esthétique.

M. le président approuve le projet des experts en ce qu'il concerne l'évasement de la route des Alpes à sa ligne de jonction au Carrefour du Tilleul. Il estime qu'il faut donner à ce évasement toute l'ampleur nécessaire pour obtenir en dehors des piliers actuels, qui devraient être maintenus, une largeur libre de 6 mètres, ce qui serait largement suffisant du moment qu'il y a deux passages.

M. Gremaud fait, en outre, remarquer que les piliers actuels ne gêneront pas la circulation des voitures, car celles-ci à cause des branches qui s'étendent des deux côtés sur la place ne pourra s'effectuer qu'à une certaine distance de l'arbre. Le déplacement des piliers actuels et des autres accessoires supportant les branches de l'arbre constituerait une opération coûteuse, délicate, et peut-être nuisible à l'arbre que l'on veut conserver.

Le président trouve que les quatre piliers forment actuellement un carré qui s'harmonise avec les façades des bâtiments voisins.

Prennent encore part à la discussion MM. Broillet, Troller, Meyer et Andrey. La discussion est très animée. La Société, après avoir pris connaissance des diverses opinions émises par ses membres, appuie dans sa majorité le projet comportant

l'évasement de la route des Alpes à sa jonction au tilleul, mais estime que l'on ne devrait rien changer au tilleul et aux autres accessoires supportant les branches du vieil arbre et se borner à élaguer les branches qui pourraient gêner la circulation des voitures.

On passe ensuite au tractanda pont de Pérolles. Le président informe que la Direction des Travaux publics a ouvert un concours d'idées pour l'étude d'un avant-projet du pont de Pérolles. Il est donné lecture du programme du concours.

M. Gremaud fait ensuite voir les études élaborées par le Département des Ponts et Chaussées et fournit à ce sujet d'intéressants renseignements.

*Séance du 3 avril 1908.*

Présidence, M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.  
Liquidation des affaires administratives.

Le président engage vivement les membres à s'abonner au *Bulletin technique*, organe en langue française de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

M. Gremaud estime qu'une Société doit avoir des réunions régulières et s'il n'y a pas toujours des communications techniques annoncées, comme c'est le cas cette fois-ci, on peut traiter d'autres sujets rentrant dans le domaine de l'histoire, de l'architecture et des sciences naturelles. Toutes ces branches de l'activité humaine sont des auxiliaires des branches techniques et nous devons donc les cultiver. C'est pour ce motif que dans nos séances nous ferons quelques fois des incursions dans d'autres domaines. D'autre part, il ne faut pas s'incarner dans sa spécialité et n'avoir en vue que ce qui concerne sa profession; au contraire, rien de plus bienfaisant et reposant pour le cerveau que de le faire travailler dans différents sens. Il en est de l'esprit comme du corps: il lui faut des exercices variés.

Dans des études sortant en quelque sorte du champ d'activité proprement dit de notre Société, nous trouvons toujours des points de contact avec les branches techniques et des applications dans la construction.

M. Gremaud fait voir une racine de verne qui a été trouvée en creusant des fouilles au bord d'un cours d'eau. Cette racine a, pour trouver de quoi se nourrir, pénétré profondément dans le sol en passant entre les galets et a obtenu ainsi une forme des plus bizarres: C'est la lutte pour l'existence chez les plantes.

M. Gremaud fait voir ensuite une série de jolis objets se rapportant à l'âge de la pierre et du bronze et fournit à cette occasion des renseignements détaillés qui intéressent vivement l'auditoire.

Il est donné lecture de l'article de la *Gazette de Lausanne* (31 mars 1908) sur la main-d'œuvre agricole. Cette lecture a été suivie d'une longue causerie, dans laquelle M. Maurer fait remarquer que le besoin de suppléer par la force électrique à la main-d'œuvre agricole se fait de plus en plus sentir. Il parle du travail que peuvent fournir les moteurs animés (hommes et animaux) dans différentes circonstances et de celui obtenu par le travail mécanique.

M. Andrey fait voir l'épreuve d'une photographie d'un bâtiment prise à travers une lunette de théodolite. L'image est bien reproduite, mais elle est un peu floue.